

Règlement	
Date	
Bordereau dépôt	

ATELIERS POUR ENFANTS

BULLETIN D'INSCRIPTION 2017/2018



FAITES UN VOEUX

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Découverte du monde écrit (lundi) | <input type="checkbox"/> Lecture à voix haute |
| <input type="checkbox"/> Découverte du monde écrit (mardi) | <input type="checkbox"/> Écriture animée |
| <input type="checkbox"/> Éveil aux arts plastiques | <input type="checkbox"/> Troupe théâtrale |

PARTICIPANT

NOM : PRÉNOM :
Date de naissance : Age :
Tél portable : Mail :
Est autorisé(e) à rentrer seul(e) : Oui Non

COORDONNÉES DES PARENTS / TUTEURS

NOM : PRÉNOM :
Lien de parenté :
Adresse :
CP : Ville :
Tél : Portable :
Mail :

PERSONNE À CONTACTER EN MON ABSENCE

NOM : PRÉNOM :
Lien de parenté :
Tél portable :
Tél professionnel :
Tél domicile :

AUTORISATION DE SOINS MEDICAUX

" Je, soussigné(e),
autorise les responsables de l'association à faire donner tous les soins médicaux
et chirurgicaux qui pourraient être nécessaires en cas d'accident, intervention
chirurgicale urgente, ou toute autre affection grave, après consultation d'un praticien :

Nom/Prénom :

Date de naissance :

Numéro de séc. Soc :

Je m'engage à rembourser l'association l'intégralité des frais médicaux et
pharmaceutiques avancés éventuellement pour mon compte. "

Maladies et allergies à signaler :

AUTORISATION DE PRENDRE VOTRE ENFANT EN PHOTO OU VIDEO

L'équipement peut être amené à prendre des photographies ou des vidéos de vos
enfants pendant les activités auxquelles ils participent et à les utiliser sur tous
Supports de communication sans limite de temps ni de lieu. Si vous ne souhaitez
pas que vos enfants soient pris en photographie ou en vidéo, nous vous remercions
De faire une lettre indiquant votre refus.

Cette lettre devra être adressée au Conseil d'administration de Mots et Regards.

MODALITES D'INSCRIPTION

Participation sur présentation de votre quotient familial :

Moins de 141 : 70€ Entre 142 et 810 : 90€ Plus de 810 : 120€
+ adhésion à l'association obligatoire et encaissable tout de suite.

Bons CAF Pass' Loisirs acceptés uniquement pour les inscriptions annuelles.

Les droits d'inscription sont à régler lors de la pré-inscription et seront encaissés à l'ouverture
de l'atelier en octobre, **sous réserve de 8 participants minimum.**

Fait à Saint Denis, le